L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 24 AVRIL 1888.

FISHER, ALEX—
Taxe de 1887, montant à............$4 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Scott, Wall, Esther et Lowerline, désignés comme lots Nos 7, 8 9 de l'ilet No 24; les lots Nos 7 et 8 mesurant 30 pieds de face à la rue Général Scott sur 100 pieds de profondeur; le lot No 9 mesurant 30 pieds de face à la rue Général Scott sur 100 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Général Scott et Wall.

FOSS, BERNARD—
Taxe de 1887, montant à............60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Mary, Jackson, Benton et le N. O. Shell Road, désigné comme ilet No. 662, mesurant 292 pieds de face sur 300 pieds de profondeur, étant un ilet entier.

FORTIN, EMILE—
Taxe de 1887, montant à............$4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Troisième, Barthe et l'avenue Carrollton, désignés comme lots Nos 17 et 18 de l'ilet No 108, mesurant 60 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

FORTIN, MR ET MME EMILE—
Taxe de 1887, montant à............$10 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin et Troisième, l'avenue Carrollton et la rue Barthe, désignés comme lots Nos 14, 15 et 16 de l'ilet No 108; lot No 14 formant l'encoignure des rues Dublin et Troisième, et mesurant 30 pieds de face sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; lots Nos 15 et 16 font face à la rue Dublin, et mesurant 60 pieds de face sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

GARDNER, CHARLES—
Taxe de 1887, montant à............$2 40
Quatorze lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Jeannette et Sixième, désignés comme lots Nos 11 à 24, de l'ilet No. 260; les lots Nos 11 et 12 font face à la rue Sixième et mesurant 60 pieds de face sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Marie et Sixième et mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos 14 à 21 font face à la rue Marie et mesurant 240 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; le lot No 22 forme l'encoignure des rues Marie et Jeannette et mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos 23 et 24 font face à la rue Jeannette et mesurent 60 pieds de face sur 150 pieds de profondeur.

GAILLARD, MAURNIS—
Taxe de 1887, montant à............$7 80
Une partie de deux ilets de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dix Huitième, Marks et le N. O. Shell Road, désignée comme ilet No —, des ilets Nos 642 et 643, mesurant 276 pieds 6 pouces de face aux rues Madison et Dix-Huitième sur 165 pieds 1 pouce de profondeur.

GERDE, BERNARD—
Taxe de 1887, montant à............$74 80
Une partie d'un lot de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Zimple, Quatrième et Burthe, désignée comme partie du lot No 8, de l'ilet No 99, mesurant 24 pieds 2 pouces de face à la rue Cambronne sur 102 pieds de profondeur.

GIBSON, ALEX.—
Taxe de 1887, montant à............$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Lowerline, Hampson et Dixième, désignés comme lots Nos 14 et 15 de l'ilet No 78, mesurant 60 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

HART, WM.—
Taxe de 1887, montant à............$3
Une portion de terre de forme irrégulière, sur les bords du Lac Pontchartrain, mesurant 204 pieds sur le bord du Lac, s'étendant de 100 pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché du Canal, où la portion de terre s'élargit de 30 pieds et de là une autre profondeur de 340 pieds de face au Canal et s'étendant vers le Lac, le tout suivant un plan de W. H. Williams du 20 avril 1874, dans lequel la portion de terre est désignée comme lot No. 7.

HARDING, CLENK—
Taxe de 1887, montant à............$3 00
Six parties de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Mary, Septième, Cohn et Jackson, désignés comme lots Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ilet No 237; le lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos 7, 8 et 9 mesurant 90 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Mary et Cohn; le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

HARMEYER, HENRY—
Taxe de 1887, montant à............$1 80
Deux et demi ilots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Commerciale, Washington, Macarty et Burdette désignés comme lots Nos. 22, 23 et la moitié du lot No 21 de l'ilet No 20; le lot No 21 mesurant 15 pieds de face à la rue Commerciale sur 105 pieds de profondeur; les lots Nos 22 et 23 mesurant 60 pieds de face à la rue Commerciale sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Commerciale et Burdette.

HARMEYER, MME H., SUC—
Taxe de 1887, montant à............$1 20
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Commerciale, Washington, Macarty et Burdette, désignée comme partie du lot No 20 et la moitié du lot No 21 de l'ilet No 20; la partie du lot No 20 mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue Commerciale sur 105 pieds de profondeur; la moitié du lot No 21 mesurant 15 pieds de face à la rue Commerciale sur 105 pieds de profondeur.

HARMEYER, SUC, MME HARRY—
Taxe de 1887, montant à............$1 05
Deux lots et une partie d'un autre lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ann, Clinton, Hillary et De Armas, désignés comme lots Nos 13, 14 et une partie du lot No 15 de l'ilet No 40, mesurant 105 pieds 7 pouces de profondeur; la partie du lot No 15 mesurant 4 pieds 11 pouces de face à la rue Ann sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

HAWKINS, BENJAMIN—
Taxe de 1887, montant à............$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Leuwière, Hillary, Dixième et Burdette, [illegible] mesurant 60 pieds de face à la rue Dixième sur 120 pieds de profondeur.

HIRSTAND, E. MME—
Taxe de 1887, montant à............$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Zimple, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No 10 de l'ilet No 125, mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.

HERCHERT, CONRAD—
Taxe de 1887, montant à............$4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Deuxième, Dublin et Barthe, désignés comme lots Nos. 22 et 23 de l'ilet No. 92; le lot No. 22 fait face à la rue Madison et mesure 30 pieds de face sur 117 pieds de profondeur; le lot No 23 fait face aux rues Madison et Deuxième et mesure 30 pieds de face sur 117 pieds de profondeur.

HERSCHERT, C—
Taxe de 1887, montant à............$13 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Hampson, Carrollton et la rue Dublin, [illegible] lots Nos 18, 19, 20 et 21 de l'ilet No 79; les lots Nos 18 et 19 font face à la rue Dublin et mesurent 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; le lot No 20 forme l'encoignure de la rue Dublin et de l'avenue St Charles et mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; le lot No 21 fait face à l'avenue St Charles et mesure 30 pieds de face sur 132 pieds de profondeur.

HEBERT, VICTOR—
Taxe de 1887, montant à............$2 10
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Adams, Ann et Hillary, désignés comme lots Nos 1 et 2 de l'ilet No 35, mesurant 61 pieds 6 pouces de face à la rue De Armas sur 105 pieds 7 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues De Armas et Adams.

HENSCHEL, P. M.—
Taxe de 1887, montant à............$1 50
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos 11 et 12 de l'ilet No 147, mesurant 60 pieds de face à la rue Plum sur 150 pieds de profondeur.

HEUCHERT, HENRY—
Taxe de 1887, montant à............60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et la douve Mississipi, désigné comme lot No 6 de l'ilet No 6, mesurant — pieds de face à la rue Levée sur — pieds de profondeur.

HILL, ALLEN—
Taxe de 1887, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Cambronne, Jefferson, Edinburg et Seizième désigné comme ilet No. 552, mesurant 300 pieds de face sur 300 pieds de profondeur, étant un ilet entier.

HUMEL, ALEX, SUC.—
Taxe de 1887, montant à............$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Cohn, Washington et Huitième, désignés comme lots Nos. 22 et 21 de l'ilet No 254; lot No 22 formant l'encoignure des rues Short et Cohn, et mesurant 30 pieds de face sur 107 pieds 6 pouces de profondeur; lot No 21 fait face à la rue Short, et mesurant 30 pieds de face sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

JEREMIAH, JAMES—
Taxe de 1887, montant à............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, DeArmas et Macarty, désigné comme lot No 7 de l'ilet No 40, mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

JEAN, GEORGE—
Taxe de 1887, montant à............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hampson, Adams, Hillary et Deuxième, désigné comme lot No 21 de l'ilet No 80, mesurant 30 pieds 6 pouces de face, et formant l'encoignure des rues Hampson et Adams sur 100 pieds de profondeur.

JORDAN, MME JOHN, SUC.—
Taxe de 1887, montant à............$2 85
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Léonidas, Jefferson et Plum, désigné comme lot No 23 de l'ilet No 147, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur.

KER, SUC., ROBT. J.—
Taxe de 1887, montant à............$4 20
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ann, Levée, Hillary et Dixième, désignés comme lots Nos 1 à 5, 20, 21, 22, 23, 24, 11 et 12 de l'ilet No 28; les lots Nos 1 à 5 formant l'encoignure des rues Ann et Hillary et mesurant 150 pieds de face sur 105 pieds de profondeur; les lots Nos 20, 21 et 22 font face à la rue Levée et mesurant 90 pieds de face sur 100 pieds de profondeur; le lot No 23 fait face à la rue Levée et mesure 30 pieds de face sur 94 pieds de profondeur; le lot No 24 fait face à la rue Levée et mesure 88 pieds de face sur 168 pieds de profondeur; les lots Nos 11 et 12 font face à la rue Adams et mesurent 63 pieds de face sur 137 pieds de profondeur.

LAGASSAGNE, LAURENT—
Taxe de 1887, montant à............$4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 14 et 15, de l'ilet No. 118, mesurant 60 pieds de face à la rue Dublin sur 163 pieds de profondeur.

LAFFLIN AND RAND POWDER CO.—
Taxe de 1887, montant à............$4 20
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Léonidas, Collapissa et Quatorzième, désigné comme ilet No. 450, mesurant 300 pieds, ilet entier, sur 300 pieds de profondeur.

LEBRETON, E. D.—
Taxe de 1887, montant à............$7 50
Six lots de terre, avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans le morceau de terre borné par toute la partie entre lignes parallèles de Metairieburg au nouveau Shell Road mesurant 196 pieds 4 pouces de face sur 364 pieds 7 pouces de profondeur, et 299 pieds 7 pouces de face sur 222 pieds de profondeur.

MARTIN, ALPHONSE—
Taxe de 1887, montant à............$12 00
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Quatrième, Zimple et Adams, désignés comme lots Nos 12, 13, 14 à 21, 22 et 23 de l'ilet No 130; le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 124 pieds de profondeur; le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Burdette et Quatrième; les lots Nos 14 à 21 mesurant 240 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur; le lot No 22 mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Burdette et Zimple; le lot No 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur.

MARINO, BAZILE—
Taxe de 1887, montant à............90c
Quinze lots de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Treizième, Collapissa et Mary, désignés comme lots Nos. 10, 11, 12, 13 à 21, 22, 23, 24 de l'ilet No. 418; le lot No. 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Collapissa sur 122 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Collapissa et Jackson; les lots Nos 11 et 12 mesurant 61 pieds de face à la rue Jackson sur 152 pieds de profondeur; les lots Nos 13 et 14 mesurant 274 pieds de face à la rue Treizième sur 122 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Treizième et Jackson; le lot No 22 mesurant 30 pieds de face à la rue Treizième sur 122 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Treizième et Mary; les lots Nos 23 et 24 mesurant 61 pieds de face à la rue Mary sur 152 pieds de profondeur.

MILLER, THOMAS—
Taxe de 1887, montant à............60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Napoléon et Dixième, désigné comme lot No 8 de l'ilet No 31, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

MEIR, ALEX.—
Taxe de 1887, montant à............$6
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la Levée de Protection désigné comme lot No 3 de l'ilet No — mesurant 75 pieds de face à la Levée de Protection sur 100 pieds de profondeur.

MURDOCK, J.—
Taxe de 1887, montant à............$4 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Millaudon, Gen. Scott, Oliver et Wall, désigné comme lots Nos 1 à 18 de l'ilet No 52 mesurant 200 pieds de face sur 285 pieds 5 pouces de profondeur, étant un ilet entier.

MESSIAH, JNO, SUC—
Taxe de 1887, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Dixième et Hampson, désigné comme lot No 15 de l'ilet No. 80, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Hampson sur 100 pieds de profondeur.

MUMFORD, ELIAS—
Taxe de 1887, montant à............$4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues DeArmas, Hillary, Clinton, et Ann, désignés comme lots Nos 8 et 9 de l'ilet No 41; le lot No 8 fait face à la rue De Armas et mesurant 30 pieds de face sur 105 pieds 7 pouces de profondeur; le lot No 9 forme l'encoignure des rues De Armas et Clinton et mesure 30 pieds de face sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

OWENS, LUCY VVE—
Taxe de 1887, montant à............
Une partie d'un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Macarty, DeArmas, Clinton et Hillary, désignée comme partie du lot No 13 de l'ilet No 40, mesurant 30 pieds de face à la rue Macarty sur 150 pieds de profondeur.

PARKER, MME M.—
Taxe de 1887, montant à............$1 80
Environ deux lots de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Plum, Quatrième et Burdette, désignés comme lots de façade Nos 13 et 14 de l'ilet No 154 mesurant 30 pieds de face; le lot No 13 forme l'encoignure des rues Washington et Plum et mesure 3 pieds de face sur 100 pieds de profondeur; le lot No 14 fait face à la rue Washington et mesure 30 pieds de face sur 209 pieds de profondeur.

PERKINS, ADAM, S.—
Taxe de 1887, montant à............$4 20
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Jeannette et Sixième, désignés comme lots Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'ilet No 157; lots Nos 6 à 9 font face à la rue Cambronne, et mesurant 120 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Cambronne et Sixième, et mesurant 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; lots Nos 11 et 12 face à la rue Sixième, et mesurant 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; lot No 13 formant l'encoignure des rues Jefferson et Sixième, et mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; lots 14 à 16 font face à la rue Jefferson, et mesurant 90 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; lot No 17 fait face à la rue Jefferson, et mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

PERKINS, ELI—
Taxe de 1887, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Cohn et Septième, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 247, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

PERKINS, A. S.—
Taxe de 1887, montant à............$4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Burdette, Washington et Macarty, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 37; le lot No. 9 mesurant 30 pieds de face à la rue Levée, sur 120 pieds de profondeur; le lot No 10 mesurant 39 pieds de face à la rue Levée sur 94 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Levée et Washington.

PIERSON, W. H.—
Taxe de 1887, montant à............$6
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos 20, 21 et 22 de l'ilet No 137; lots Nos 20 et 21 face à la rue Jefferson, et mesurant 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; lot No 22 formant l'encoignure des rues Jefferson et Zimple, et mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

PORTER, HORACE—
Taxe de 1887, montant à............$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Jackson, Marie, Cohn et Septième, désignés comme lots Nos 18 et 19 de l'ilet No. 60, mesurant 60 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

PRESTON, F. SUC. ET IVY EDWARD—
Taxe de 1887, montant à............96c
Neuf lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Collapissa, Treizième et Dublin, désignés comme lots Nos 19 à 25, 26 et 27 de l'ilet No. 455; les lots Nos 19 à 25 mesurant 180 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 108 pieds de profondeur; le lot No 26 mesurant 27 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 108 pieds de profondeur; le lot No 27 mesurant 25 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 150 pieds de profondeur.

ROBINSON, ANDREW—
Taxe de 1887, montant à............$1 32
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilot borné par les rues Mary Cohn, Jackson et Huitième, désignés comme lots Nos 1 à 5 et 24 de l'ilet No 263; le lot No 1 mesurant 30 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Mary et Cohn; les lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurant 120 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur; le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

ROMAN CATHOLIC CORPORATION—
Taxe de 1887, montant à............$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Adams, Burdette, Cohn et Huitième, désigné comme ilet No. 252, mesurant 301 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

ROMAN CATHOLIC CORPORATION—
Taxe de 1887, montant à............$4 20
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos 12 et 15 à 20 de l'ilet No 136; lot No 12 face à la rue Cambronne, et mesurant 30 pieds de face sur 150 pieds de profondeur, lots 15 à 20 face à la rue Quatrième, et mesurant 180 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

ROSENTHAL, SOLOMON—
Taxe de 1887, montant à............$1 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet boné par les rues Levée, Madison, Cambronne et Deuxième, désignés comme lots Nos 22 et C de l'ilet No 87, mesurant 32 pieds de face à la rue Levée sur 97 pieds de profondeur.

ROSENTHAL, MME HENRIETTA—
Taxe de 1887, montant à............$6
Un lot de terre, avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Levée, Madison, Cambronne et Deuxième, désigné comme lot No 21 de l'ilet No 87, mesurant 132 pieds de face à la rue Levée sur 118 pieds de profondeur.

SAWYER, DANIEL—
Taxe de 188 , montant à............90c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Washington, Cohn, Short et Huitième désignés comme lots Nos 1 et 2 de l'ilet No 251, lot No 1 formant l'encoignure des rues Washington et Cohn, et mesurant 30 pieds de face sur 107 pieds 6 pouces de profondeur; lot No 2 fait face à la rue Washington, et mesurant 30 pieds de face sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

SCHNABLE, SUC, WM. J.—
Taxe de 1887, montant à............$2 10
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Hase, Commerciale et Perle désignés comme lots Nos 7 et 8 de l'ilet No 52 mesurant 64 pieds de face à la rue Short travers et à la rue Hase sur 137 pieds 6 pouces de profondeur.

TERRY, JAMES—
Taxe de 1887, montant à............$ 70
Trois lots de terre, avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pearl Washington, Burdette et St-Charles désignés comme lots Nos 20 et 22 de l'ilet No 65, mesurant 90 pieds de face à la rue Pearl sur 105 pieds de profondeur.

SPALER, FELICIANA—
Taxe de 1887, montant à............$9
Neuf lots de terre, avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Zimple et Troisième désignés comme lots Nos 1 à 9 de l'ilet No 21 mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

JOSEPH DESPOSITO
Collecteur de Taxes d'Etat, District Septième, Paroisse d'Orléans.

SYCAMORE POWDER CO.—
Taxe de 1887, montant à............$3 60
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par la rue Mark le N. O. Shell Road, les rues Cambronne et Jefferson désignés comme lots Nos 4, 5, 8 et 9, de l'ilet No 646, les lots Nos 4 et 5 mesurant 60 pieds de face au N. O. Shell Road sur 209 pieds de profondeur, lots Nos 8 et 9 mesurant 60 pieds de face au N. O. Shell Road, les lots 8 et 9 mesurant 60 pieds de face sur 121 pieds de profondeur.

SELDON, VIRGINIA MME—
Taxe de 1887, montant à............72c
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Washington, Collapissa, Short et Quatorzième, désignés comme lots Nos 1 à 4 de l'ilet No 464, lot No 1 formant l'encoignure des rues Washington et Collapissa et mesurant 30 pieds de face sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, lots Nos 2 à 4 font face à la rue Washington et mesurant 30 pieds de face sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

SIMPSON, R.—
Taxe de 1887, montant à............$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Napoléon, Dixième et Burdette, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No 318, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

SCHLEER, PETER R.—
Taxe de 1887, montant à............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues Jackson, Holly, Treizième, Cohn et Huitième désigné comme l'ilet No 261, mesurant 301 pieds de face l'ilet en sur 300 pieds de profondeur.

THOMAN, H. R.—
Taxe de 1887, montant à............$6 00
Onze lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Upperline, Plum et Cinquième, désignés comme lots Nos 6 à 9 et 10 de l'ilet No 172; les lots Nos 6 à 9 mesurant 120 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Jackson et Cinquième.

THOMAS, WM.—
Taxe de 1887, montant à............$5 60
Cinq lots de terre, avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Septième, Jackson et Sixième désignés comme lots Nos 1, et 2 à 5 de l'ilet No 237; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Marie et Septième, et mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; lots Nos 2 à 5 font face à la rue Marie et mesurant 120 de face sur 120 pieds de profondeur.

TURNBULL, WALTER—
Taxe de 1887, montant à............$1 20
Quatre lots de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos 5 à 8, de l'ilet No 131 mesurant 120 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

TURNBULL, WALTER—
Taxe de 1887, montant à............$12 60
Seize lots de terre, et un autre demi lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Troisième, Burthe et Washington, désignés comme lots Nos. 1, 5, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et une partie du lot No. 12 de l'ilet No. 100; le lot No 1 mesurant 30 pieds de face à la rue Short sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Short et Troisième; les lots Nos 2 à 5 mesurent 120 pieds de face à la rue Short sur 120 pieds de profondeur; le No. 11 mesurant 35 pieds de face à la rue Troisième sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 13 mesurant 30 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Washington et Troisième; les lots 14 à 21 mesurant 240 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur; le lot No 22 mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Washington et Burthe; la partie du lot No 12 mesurant 6 pieds 6 pouces de face à la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur.

VILLARNOBO, PETER—
Taxe de 1887, montant à............$5 40
La moitié d'un lot de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, la rue Dublin, l'avenue St-Charles et la rue Hampson, désignée comme lot No. 3, et une partie du lot No 2 de l'ilet No. 70, mesurant 40 pieds 9 pouces de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds de profondeur.

VILLE, JNO—
Taxe de 1887, montant à............60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Ann et DeArmas, désigné comme lot No 15 de l'ilet No 35, mesurant 30 pieds de face à la rue Ann sur 105 pieds 6 pouces de profondeur.

WARNER, LUCY A.—
Taxe de 1887, montant à............$1 35
Trois lots de terre, avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues DeArmas, Millaudon, Ann et Lowerline, désignés comme lots Nos 2, 3 et 4 de l'ilet No 32, mesurant 90 pieds de face à la rue DeArmas sur 105 pieds de profondeur.

WATSON, ROBT. A. ET STANLEY, MARY H.—
Taxe de 1887, montant à............$5 40
Trois lots de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Lowerline, le Chemin Public et la rue Gén. Scott, désignés comme lots Nos 9 à 12 de l'ilet No 18; les lots Nos 9 à 11 font face à la rue Levée et mesurant 99 pieds de face sur 155 pieds 10 pouces de profondeur; le lot No 12 forme l'encoignure des rues Levée et Lowerline et mesure 61 pieds 4 pouces de face sur 155 pieds 3 pouces de profondeur.

WEINABER, F. H.—
Taxe de 1887, montant à............$6
Une portion de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Madison, Cambronne et Deuxième, désignée comme lots Nos 2 et 3 du lot No 16, la moitié du lot No 17 et 12 ou partie du lot No 18 de l'ilet No 87, les lots Nos 2 et 3 du lot 16 mesurant 20 pieds de face à la rue Levée sur 145 pieds de profondeur, la moitié du lot 17 mesurant 4 pieds de face à la rue Levée sur 175 pieds de profondeur, le lot 12 ou partie du lot 18 mesurant 30 pieds de face à la rue Levée sur 37 pieds 5 pouces de profondeur.

WESSONDOFF, HENRY B.—
Taxe de 1887, montant à............$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Lowerline, Napoléon et Dixième, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 316, mesurant 301 pieds sur l'ilet entier sur 208 pieds de profondeur.

WILLIAMS, LEW—
Taxe de 1887, montant à............$1 50
Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues DeArmas, Millaudon, Ann et Clinton désigné comme lot No. 10 de l'ilet No 33, mesurant 30 pieds de face à la rue DeArmas, sur 105 pieds 7 pouces de profondeur formant l'encoignure des rues DeArmas et Millaudon.

WILLIAMS, MARY—
Taxe de 1887, montant à............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ann, De Armas, Millaudon et Lowerline désigné comme lot No 21 de l'ilet No 32 mesurant 30 pieds de face à la rue Ann sur 105 pieds de profondeur.

WILLIAMS, THERESIDE—
Taxe de 1887, montant à............$1 00
Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esther, Hillary, Clinton et Ann, désigné comme lot No 14 de l'ilet No 6 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Esther sur 14 pieds 8 pouces de profondeur.

WILLIS, SANDY—
Taxe de 1887, montant à............90c
Deux et demi lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Jackson, Huitième, Cohn et Marie, désignés comme lots Nos 13, 14 et la moitié du lot No 15 de l'ilet No 253; le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Jackson et Huitième; le lot No 14 mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur; la moitié du lot No 15 mesurant 15 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacun des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat ci dans le cas où le débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété je vendrai au dessus et sans autre délai la plus petite partie de la dite propriété que désignera acheteur pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par lui au débiteur. La vente se fera sans évaluation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JOSEPH DESPOSITO
Collecteur de Taxes d'Etat, District Septième, Paroisse d'Orléans.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

Westinghouse Electric Company vs. Southwestern Brush Electric Light & Power Co.

A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane—No. 11,667, 11,671, 11,675, 11,676, 11,671 et 11,621.

En vertu de six writs de fieri facias à moi adressés dans les affaires ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur le SAMEDI, vingt huitième jour d'avril 1888, à midi, à la porte principale de la Douane rue du Canal dans la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Perdido, Rampart et Gravier, mesurant 85 pieds 9 pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur de 85 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Pilié à Depouilly, daté le 30 janvier 1866, ensemble avec le matériel et appareil électriques, chaudières, pompes, machines, poteaux, installations composant les machines, boutes chaudières, pompes, shafting connections, belting dynamos et autres propriétés décrites d'après l'inventaire enregistré au bureau du marshal.

2. Trois lots de bouilloires, connections, par vapeur et pompes, le tout au complet au local des James & Maxwell, 104 rue Dryades. Une machine démontée et un lot de matériel électrique, outils, appareil et meubles de bureau, d'après un inventaire enregistré au bureau du marshal.

3. Un wagon à quatre roues, deux jumpers bo gig à deux roues, deux chevaux, deux jeux de harnais.

4. Trois mille poteaux à lumière électrique et environ cinquante milles de fils de cuivre plus ou moins, érigés, posés le long des rues et endroits détaillés dans l'inventaire enregistré au bureau du marshal.

5. Une tour de 175 pieds située au coin des rues Dryades et Melpomène et une tour de 115 pieds érigées au coin des rues St Claude et Champs Elysées.

6. Tous les droits, privilèges et franchises accordés par la ville de la Nouvelle-Orléans au Southwestern Brush Electric Light & Power Co. ou ses représentants sous les ordonnances suivantes: No 7528, séries d'administration datée le 28 décembre 1781; No 7913, séries d'administration, date le 28 juin 1882 et No 602, séries du Conseil daté le 15 avril 1884.

7. Un lot de convertiers fils de fer, lampes et installations se trouvant au local détaillé d'après un inventaire enregistré au bureau du Marshal.

8. Tous les droits, titres et intérêt du Southwestern Brush Electric Light & Power Co. dans divers contrats pour l'éclairage électrique d'après un inventaire enregistré au Bureau du Marshal.

Conditions.—Comptant au moment de la vente; et l'acquéreur des contrats pour la lumière électrique mentionnés ci dessus, assumera toutes les obligations du Southwestern Electric Light & Power Company sous les dits contrats.

Nouvelle Orléans, 27 mars 1888.

F. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats Unis District Est de la Louisiane.

27 mars—27 mars—avril 3, 10, 17, 24, 28.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

—à—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 8 MAI 1888.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement. DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS.

1 Gros lot de $150,000..		$150,000
1 do	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
500 Lots de....	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$300..	$30,000
100 ..	200..	20,000
100 ..	100..	10,000
1000 .. de terminaison	50..	50,000
2,179 Lots s'élevant à........		$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Envoyez par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie couraête par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE
prescrit depuis 40 ans par les médecins de tous les pays contre les Maladies du Cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes, etc., enfin dans tous les troubles de la circulation.

ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE de BONJEAN
(Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris).
L'Ergotine Bonjean est un des meilleurs hémostatiques; les Dragées d'Ergotine Bonjean sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les hémorragies de toute nature.

Dépôt général : LABÉLONYE, Rue d'Aboukir, 99, à Paris
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

PAPIER FAYARD ET BLAYN
Guérison certaine des Rhumes, Irritations de Poitrine, Rhumatismes, Lumbagos, Douleurs, Blessures, fait disparaître Cors et Durillons.—Exiger la signature sur les Rouleaux.
Paris, France dans toutes les Pharmacies.
GROS, 30, rue Saint-Merri, Paris

ASTHME
CIGARETTES INDIENNES
au Cannabis Indica de
GRIMAULT & Cie
Pharmaciens à Paris.
Il suffit d'aspirer la fumée de ces Cigarettes pour provoquer l'expectoration et faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie, combattre la phtisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger sur chaque cigarette la signature de GRIMAULT et Cie.
Dépôt à Paris: 8, Rue Vivienne
ET PRINCIPALES PHARMACIES

VIN de Peptone Pepsique de CHAPOTEAUT
Pharmacien de 1re Classe, à Paris
Nourrir les malades, les convalescents sans fatigue pour l'estomac, tel est le problème résolu par ce délicieux aliment qui contient par verre à Bordeaux dix grammes de viande de bœuf entièrement digérée, assimilable et dépouillée des parties non digestibles. Il agit comme réparateur dans toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, les digestions difficiles, le dégoût des aliments, l'anémie, l'épuisement causé par les tumeurs, les affections cancéreuses, la dysenterie, la fièvre, le diabète, et dans les cas où s'impose la nécessité de nourrir les malades, les phthisiques et de soutenir leurs forces par un aliment reconstituant que l'on demanderait en vain aux extraits et sucs de viande, aux bouillons concentrés, à la viande crue. Le Vin de Chapoteaut est le nutritif par excellence des vieillards et des enfants; il augmente la richesse du lait des nourrices.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne
ET PRINCIPALES PHARMACIES.

BABY CARRIAGES,
54 and 56 Baronne,
R. P. RANDALL.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi 23 avril 1888.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine........	$2,285,926 00	$375,334 00
Même temps la semaine dernière..	2,415,472 00	340,011 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollars mexicains........	74½ à —	
Pièces de 5 francs........	80 5	
Pièces de 20 francs........	$3 80 à	3 86
Souverains........	4 80 à	4 90
Pièces de 10 thalers........	7 50 à	—
Doublons espagnols........	15 40	
Doublons patriotes........	15 36	
Doublons mexicains........	15 50	
Pièces de 20 pesos mexicains........		19 40
Or de l'Amérique du Sud........	80c par pes	
20 marcs prussiens........	4 69 à	4 75
Or de la Californie........	? 98 ?0 esc	
Argent américain, 1 ilots lingots........	95 à	97
Argent américain, dollars........	? 0 à escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue à être en assez bonne demande, abondant et facile.

Papier exceptionnel........		7
do A1........		7 à 8
Prêts sur garanties collatérales........		4 à 5
Time do do........		5 à 6
Papier hypothécaire........		7 à 8

New York—Taux de l'argent 2½ pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3, consols 99 13/16 à 99 15/16 argent en lingots 42¾, U. S. 4s 127¼.

Paris—Rentes, 81 72½.

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial 95 1/16

La STERLING est ferme.

Connaissement de navire A1	485¼ à 486
Traites de banques........	487½

Les FRANCS sont fermes

Francs de commerce........	5 20⅞
Traites de banques........	5 17½

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.

Traites de commerce à 75c de prime.

Traites de Banques $1 00 de prime.

Les banques tirent des chèques $1.00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Avant l'appel de 11 à m.

$5,000 Bons à prime........	134½
5,000 do........	134½
1,000 do........	134½
15 actions du N O Gas Light Co........	84
Appel de 11 à m.	
10 actions du Cr Slaughterhouse Co........	31
6 actions du N O Gas light Co........	84
$37,000 Louisiana 4s........	92
5,000 do........ this week........	92
100 Bons à prime........	134½
3,000 City 5s........	97½
Entre les appels de 11 a m et de 2 p m	
40 actions du Cr Slaughterhouse Co........	31
Appel de 2 p m	
25 actions du Canal and Claiborne RR Co........	81½
2 actions du Merchants Ins Co........	50
10 actions N O Ins Assn........	15
Après l'appel de 2 p m	
$10,000 Louisiana 4s........	91½
5,000........do........	92½
5,000........do........	92½
5,000........do........ this week........	91½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur nominale	Offre	Demande
Bank of Commerce........	10	9	9½
Canal & Banking Co........	100	147½	150
Citizens........	100	45	53
Germania National........	100	167½	....
Germania Savings........	100	152	....
Hibernia National........	100	151	155½
Louisiana National........	100	148½	150
Metro. Loan & Savings........	100	112	....
Mutual National........	100	127	132
N O National........	100	510	....
People's........	50	63½	....
State National........	100	....	110
Union National........	100	109½	111
Whitney National........	100	170	180

Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins........	100	30	40
Factors and Traders Ins........	100	50	60
Firemen's........	50	51½	55
Germania Ins Co........	100	110	....
Hibernia Ins........	100	62½	....
Home Ins........	100	74	....
Lafayette........	50	....	....
Merchants Mutual........	100	48½	53
Mechanics' and Traders........	100	110½	114
N Orleans Ins Assn........	30	14½	....
N Orleans Ins Co........	50	19	20
Sun Mutual Insurance........	100	115	125
Southern Ins Co........	100	83	85½
Teutonia........	100	118½	123

Chemins de fer urbains.			
Carrollton........	100	81½	82½
Crescent City........	100	64	66
Canal and Claiborne........	100	....	....
New Orleans City........	100	101	102
[illegible]........	50	....	63½
St Charles Street........	50	65½	67

Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co........	100	....	....
C C Slaughterhouse........	50	33¾	34
Imp Bonded Warehouse........	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co........	100	....	....
Consumers' Ice Co........	100	....	....
Louisiana Ice Man Co........	50	12	13
La State Lottery Co........	100	....	....
La Oil Co........	100	....	....
Metairie Cimetry Assn........	100	....	....
N O Gas Light Co........	100	83¾	84½
N O Waterworks Co........	100	64½	66
Planters Crescent Oil Co........	100	....	....
Sugar Shed Co........	60	40	48
Southwestern Brush Electric Light Co........	100	....	....
Louisiana Electric L't Co........	100	....	....
Jockey Club........	100	....	....

Bons d'Etat.		
Louisiana 4s........	91½	92
Tenth Baby Bonds........	53½	54½

Bons de ville.		
Premiums........	134	134½
Premium drawn number........	....	....
Privilege on Premiums........	....	....
Consolidated 6's........	111½	112½
Grossman........	112¾	....
Consolidated Extended........	111½	112½
Grossman........	112¾	113½
Extended 6's........	....	....
Renewal........	....	111
Waterworks........	....	....
Park........	....	....
City 6 0/0 certificates........	104½	105½
City 6 0/0 Ctfs for Consol Coup........	105	107½
City 5s........	97½	98
City 7's old........	112½	....
new........	113	117½
gold........	131	....

Bons divers.		
Cotton Exchange Stock........	....	....
Produce Exchange Stock........	....	....
Stock Exchange........	....	....
Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange Stock........	....	....
U S 4s 0/0........	124¾	125½
Canal & Clai. St RR mort........	....	....
C. St. L. & N. O. R. R. C........	....	....
Jackson RR 2d mort. coup........	....	....
Jackson RR 2d mort. debt........	....	....
Morgan's La & T 1st gold mort........	....	....
N O Pacific RR 1st gold mort........	....	....
St Charles RR mort........	....	....
Crescent City RR........	....	....
N O City RR Co 1st mort........	....	....
St Charles St Railroad........	116½	....
N O Waterworks Co mort........	115	....
La Ice Mfg Co mort........	....	....
La [illegible] mort........	....	....
La Electric L mort........	....	....

Certificats et coupons.		
State Warrants........ 1884........	....	....
State Warrants........ 1886........	....	....
do do do 1886........	45	55
do do do 1887........	....	....
do do do 1888........	....	....
Police [illegible]........	....	....
School [illegible]........	....	....
City [illegible]........	99	....
new........	45	....
[illegible]........	....	....
[illegible] 1880........	....	....
Unpaid State Coupons........	20½	28½
Unpaid State Coupons........	....	....
No 12........	41	45
[illegible]........	....	....
[illegible]........	....	....
State School Warrants........	....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crescent Ins. 6 New Stock.

Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 8,250 balles comprenant 2500 balles après 2:30 p. m. samedi.

Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ¼c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats, — balles.

	Aujourd'hui	Samedi	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary..	7 5/16	7⅛	7⅜
Ordinary......	7 13/16	7⅞	7⅞
Good Ordinary	8 9/16	8⅝	8⅝
Low Middling..	9 1/16	9	9
Middling........	9 7/16	9⅜	9⅜
Good Middling..	9¾	9¾	9¾
Middling Fair..	10⅛	10⅛	10⅛
Fair........	11	10⅞	10⅞

FUTURS.

Inactifs.

Avril 9.18 à 9.20; mai 9.28 à 9.30, juin 9.31 à 9.32; juillet 9.31 à 9.33; août 9.38 à 9.40; septembre 9.39 à 9.40; octobre 9.12 à 9.13; novembre 8.93 à 8.91; décembre 8.88 à 8.89; janvier 8.89 à 8.90; février 8.98 à 9.00, mars 9.08 à 9.10.

Les ventes comprennent 11,300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle Orléans 9 7/16; à Galveston à 9⅜; à Mobile à 9¼; à Savannah 9 5/16, à Charleston 9 9/16; à Wilmington à 9¼; à Norfolk 9 11/16; à Baltimore 9 13/16; à New York à 9¾; à Boston à 9¾; à Philadelphie 10 1/16; à Memphis 9⅜ à Augusta 9⅜.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Stable.

Cotes: Middling Uplands 9¾, Middling Gulf 9⅞.

FUTURS

Calmes.

Avril 9.60 à 9.68; mai 9.68 à 9.69; juin 9.78 à 9.79, juillet 9.86 à 9.87; août 9.93 à 9.94; septembre 9.69 à 9.70; octobre 9.44 à 9.45; novembre 9.35 à 9.36; décembre 9.36 à 9.37, janvier 9.43 à 9.45.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,667,033 balles; même temps l'année dernière, 1,690,631 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,182,075 balles; même temps l'année dernière 5,150,916 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle Orléans depuis le premier septembre, 1,3?4,037 balles; même temps l'année dernière 1,363,207 balles, de tous les ports des Etats-Unis 3,980,013 balles; même temps l'année dernière, 4,160,020 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 193,057 balles; même temps l'année dernière, 144,550 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 540,011 balles; même temps, l'année dernière, 432,218 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Les affaires sont bonnes et les prix se raffermissent.

Cotes—5 5/16d pour le Middling Uplands et 5⅜d pour le Middling Orléans.

FUTURS

4 p. m.—Calmes.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et stable.

Cotes—64½fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 64½fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—

Ventes 1240 barils et 237 boucauts de sucre et 168 barils de mélasse

OPEN KETTLE—Fort.

Choice........	— à 5⅝
Strictly prime........	— à —
Prime........	— à 5 3/16
Fully fair........	5⅛ à —
Good fair........	4 15/16 à 5
Fair........	— à 4¾
Good common........	— à 4⅝
Common........	— à 4½
Inférieur........	Nominal

CENTRIFUGAL—Fort.

Plantation granulated........	— à —
Off granulated........	— à —
Choice white........	— à 6⅜
Off whites........	6⅛ à 6¼
Gray off white........	6 à 6 1/16
Fancy yellow clarified........	— à —
Choice yellow clarified........	— à 5⅞
Prime yellow........	5¾ à —
Off yellow........	5 11/16 à 5¾
Seconds........	4⅞ à 5⅜

MELASSE—Open kettle stable.

Fancy........	—	à —
Choice........	33	à 35
Strict prime........	29	à 31
Good prime........	25	à 26
Prime........	21	à 23
Good fair........	19	à 20
Fair........	19	à 20
Good Common........	14	à 17
Common........	14	à 17
Inférieur........		Nominal

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy........	—	à —
Choice........	—	à —
Strictly prime........	20	à 21
Good prime........	—	à 18
Prime........	—	à 18
Good fair........	16	à 17
Fair........	16	à 17
Good common........	15	à 16
Common........	15	à 16
Inférieur........	15	à 16

SIROP— — à —

FERMENTING MOLASSES—Nom.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ ECALE—Calme.

Head........	Nominal
Prime........	5¼ à 5½
Good........	4⅞ à 5¼
Fair........	4½ à 5
Ordinary........	4⅛ à 4¼
Common........	4 à 4¼
No 2........	2½ à 2¾

RIZ BRUT—Calme.

$3 00 à 4 40 le sac.

SEMENCE DE RIZ—$5 00 à 6 00.

RIZ POLI—Par ton, $13 00 à 14 00.

SON—Par ton, $12 00 à 13 00.

(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ¼ à ½c de plus.)

FARINES. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Calme.

Patents $4 50 à 4 65; extra fancy $4 30 à 4 40; Fancy $4 00 à 4 15 le baril, choix $3 75.

FARINE DE MAIS—$2 55.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat four patents à $5 00 le baril, extra fancy 4 55 à $4 65; fancy à $4 25, choix $3 70 à 3 80, Minnesota flour, bakers $4 50, patents $5 00 à 5 10.

FARINE DE MAIS—$2 85 à 2 90.

CREAM MEAL—Choice $3 40.

GRITS—Choice $3 30 à 3 50.

HOMINY—$3 20 à 3 30 le baril.

FARINE DE SEIGLE—$3 70.

OAT MEAL—Coarse $6 25; au $6 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 63 pour le blanc; — à 63 pour le mêlé et — à 64 pour le jaune.

AVOINE — De l'Ouest — à 42; du Texas — à —.

SON—$1 05 à 1 10.

FOIN—Prime $21 50 à 22 50; Choice $23 00 à 24 00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 15c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont calmes.

MESS PORK—$15 00 à 15 50.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 6¾ à 6⅞; short clear sides 7⅞ à 8; short rib sides à 7¾; long clear 7¾ à 7⅞.

BACON—Epaules — à 7¾; short rib sides 8⅛ à 8¼; long clear sides 8½ à 8¾; short clear sides 8⅝ à 8⅞.

GRAISSE—En tierçons, refined, 7½ à 7¾.

JAMBON—11½ à 12¼.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $14 50 à 15.00; pig pork $8 00 le demi-baril; $14 75 à 15 00 le baril; extra prime and rump pork $14 00 à 14 25. Plain or canvassed shoulders 8 à 8¼. Boston cut shoulders fancy, small, 9¼ à 9½; picnic 8 à 8¼; S. C. breakfast bacon 10½ à 11, choice to fancy s. c. hams 11½ à 12½.

BŒUF — Jobbing — Extra plate beef à $9 75 à 10 00; plate beef $9 25 en baril; extra plat. $5 00 en demi-baril; extra mess à $4 50; extra mess beef $8 00 à $8 25 le baril; New York Fulton Market $5.50 à 5 75 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE — Prime 16¾; good 15¾; fair 15½, ordinary 13¾; common 12¾ la livre.

THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 33; Imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 27 à 28, extra firsts 22 à 24, firsts 20 à 22; seconds — à —; Western Dairy—Extra 18 à 20; extra firsts 17 à 18; first — à —; common 12 à 15. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York cream, fancy, 13¼; Western Cheddars full cream à 12; Western twins, full cream, fancy, à 12; Ohio flats, fancy full cream, à 12½, Ohio flats, best skims choice à 5, Western flats, skims, à — à —.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 65c; City Fine 85c; City Crushed 75c, Rock Salt 4c la livre; pocket Salt 1 à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weight 8¾ à 9¼c la livre.

AMIDON—2 à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ¼ à ½c de plus par livre.

DU PAYS — Fraises 3½ à 7 cts la pinte; Pommes à $5 50; pacanes de la Louisiane 14 à 15c, selon la grosseur; du Texas 7 à 10; pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre; de la Virginie 7c; pommes sèches, fancy new crop, à 6½c; sliced 7; evaporated 12 à 13; raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte.

ETRANGERS—Oranges de la Havane $6 50 à 7 00 le baril; Oranges impériales $4 00 à 4 50 la boîte, oranges de Palerme $3 75 à 4 25, oranges de Messine $3 75 à 4 25, Citrons de Messine $3 00 à 3 50, Citrons de Palerme $3 00 à 3 50, Raisins de Malaga London Layers par boîte $2 75; par demi boîte $1 65 par quart de boîte 90c; Ananas $2 50 à 3 00 la douzaine; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dates 5½c la livre; Dates persanes 7 à la livre en boîte; Fard dates 9c. Currants 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 18c la livre; Pruneaux 7c la liv.; Citrons 22½c la liv.; Amandes Tarragona 17½c la livre; Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 10c; Noix de Naples 17½c, Noix de coco $37 50 le 1000 4½c rises au baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton lot $12 00; tourteaux $19 75 à 20 00 par long ton shipside, farine de graine de coton, ville et campagne, jobbing au dépôt, $19 25 à 19 50 par short ton. Huile de coton crue 30 à 31 le gallon; huile raffinée à — à —.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—New Louisiana $3 75 à 5 00; d'Ecosse $2 50 à 3 00; de l'Ouest $2 75 par baril.

PATATES DOUCES—80c à $1 10.

OIGNONS—Nouveaux de la Louisiane $4 50 le baril.

AIL—25 à 90c par string.

CHOUX—$3 00 à 3 25 par crate.

CHOUCROUTE—Nominale.

HARICOTS—Choice Northern à 4¼; Red kidney choice — à —; New-York red kidneys à 4½; western white kidney 4½c; pois verts 2½.

COW PEAS—Clays $1 10 à 1 15; mixed $1 00 à 1 05; red à $1 05; whippoorwill $1 10 à 1 15.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 6c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $2 75 à 3 25; canards $2 50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $14 00 à 18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 75; poulets $2 00 à 2 50; canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 12 00.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest 10½ à 11 et ceux de la Louisiane 10½ à 11.

SUIF — 4c la livre pour celui de la ville; 3 celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 1? la livre.

MIEL—Strained 30 à 45c le gallon.

LAINE — Burry 9 à 12; la livre. Louisiana clear 18 à 19; clear lake 20 à 23.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 4½c; steer et peaux de vaches 20 à 70 livres 3½c; 2½c, 1? à 30 livres, 80 peaux de veau 35c pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3½ à 4; dry flint 8; dry salted 6½ la livre; damaged green hides 2c off, damaged dry 1/3 off.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 5 00; castor $1 00 à 3 50 pièce; loutres 15 à 25c, pièce, raccoons 30 à 35c.

PEAUX—Chevreuil 18 à 20c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 15c.

MOUSSE — Mêlée 1½c la livre, grise [illegible] noire 2½c.

PLUMES—Plumes d'oie de première qualité 40 à 55c la livre, commune 10 à 15c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Regie kinds lugs 4 à 6; Leaf 7 à 15; Cutting and Burley sorts 8 à 11; Leaf 12 à 15.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing par livre—Fine plug 60c à $1 05, the average 50 à 63c; Bright quarters and common 11 inch à [illegible] 5's, 25 à 35c. Bright navy, 35 à 45c; natural leaf 50 à 80c; fine cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 33 à 70.

NAVAL STORES—Les prix du jobbing sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch, $1 50 à —; goudron $3 25 à —; [illegible] $2 00 à [illegible] baril. Résine—D E et F $1 00; G $1 05; H $1 10; I 1 20; K $1 40; M $1 50; N $1 70; W. G.—; W W —; Essence de térébenthine 34½, jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—En gros lots — Bagging 1¾ livre 9¾c [illegible] 2 livres 7¾ à 7¾; 2¼ livres, 8¾ à 8¾, [illegible] la livre.

COTTON TIES—$1 00 le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c le baril. à 56 à boucaut. Anthracite $4 00 à 11 [illegible] tonneau 40c steamers $3 [illegible] le baril.

ALABAMA—Suivant pour familles [illegible] pour familles [illegible] Cahaba 55c à baril pour familles, Montevallo 60c le baril pour familles; charbon Pratt sur chars par le tonneau $4 25 le ton.

QUINCAILLERIE.

Axes—Hunt's........	[illegible]
Double bit........	[illegible]
Axes Grease—Frazer's........	[illegible]
Boxes........	[illegible]
Bellows—Blacksmith, 38 in........	[illegible]
42 in........	[illegible]
Brass—Sheet par livre........	[illegible]
Cotton Scrapers........	[illegible]
Chains—Trace........	[illegible]
Ox........	[illegible]
Copper—Roofing, par livre........	[illegible]
Brazier's sheets 12 livres et au-dessus........	[illegible]
Hoes—H. P. No 3........	[illegible]
A. R. No 00 to 3........	[illegible]
Lyndon's bright crown No 00 to 3........	[illegible]
Rotary Hoes—Mallen's........	[illegible]
Avery's........	[illegible]
Stubble diggers........	[illegible]
Hollow Ware—Skillets........	[illegible]
Anvil........	[illegible]
Iron—Flat, 1½ to 4 inches........	[illegible]
⅜ to 1........	[illegible]
Round, 1 to 1⅞ inches........	[illegible]
Painted........	[illegible]
Bands—Light, 3 to 6 x ⅛........	[illegible]
Heavy, 3½ to 6 x ¼ inches........	[illegible]
Hoops—1 to 3 inch........	[illegible]
Sheet—No 10 to 16........	[illegible]
Galvanized, No 26 G........	[illegible]
Lead—Pig, par livre........	[illegible]
Sheet, par livre........	[illegible]
Steel Nails—10d, 60d........	[illegible]
Iron nails........	[illegible]
Oakum—Navy........	[illegible]
United States Navy........	[illegible]
Best........	[illegible]
Plows—Avery, cast. Nos........	[illegible]
Avery, steel........	[illegible]
Avery, double shovels, weeders in beams, net........	[illegible]
Avery, double shovels, iron beams, net........	[illegible]
Magnolia sweeps, all sizes........	[illegible]
Double plows, Allemand No ½ to 2, each........	[illegible]
Plow Steel—5 to 12 x ¼ to ...	[illegible]
Rope—Sisal, ¼ in and larger........	[illegible]
Manila........	[illegible]
Cotton, 5.16 et ⅜........	[illegible]
Spades—Ames'........	[illegible]
Rowlands'........	[illegible]
Shovels—Ames'........	[illegible]
Rowlands'........	[illegible]
Sugar Irons—7 to 12 x ⅛........	[illegible]
Tin—Roofing, 1x20x28........	[illegible]
I. C., do........	[illegible]
1x14x20........	[illegible]
I. C., 1x14x20........	[illegible]
Block, par livre........	[illegible]
Turpentine—Par gallon........	[illegible]
Vises—Peter Wright's........	[illegible]
Wire—Barbed fence........	[illegible]
Zinc—Sheet par livre........	[illegible]
Shot—Drop........	[illegible]
Buck, 25 liv, bags........	[illegible]
Powder—25 liv, kegs........	[illegible]

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs........	$ 50 à 75
Bons pour le trait........	125 à 175
Chevaux de selle et de voiture........	175 à 250
Mulets pour habitations sucrières........	150 à 200
Mulets, qualité moyenne........	150 à 170
Mulets pour coton........	100 à 125
Mulets communs........	[illegible]
Bons mulets de ville........	[illegible]

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1887.

Avis aux acheteurs de propriété vendue à l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes.

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant acquis et payé les dites taxes, frais, etc., dus sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes et ne se tant pas conformés aux [illegible] de la vente et la forme [illegible] vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et vu le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes, à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, et de payer les dites taxes, etc., et de retrait de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés, et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.

CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 203 rue Canal.

oct—

FEUILLETON.

No 28. Commencé le 28 mars.

LA Belle Ténébreuse.

Par Jules Mary.

DEUXIÈME PARTIE.

MORTE-VIVANTE.

IV

—Suite—

—Veille donc sur elle avec soin, dit Gérard, car depuis quelque temps je la vois bien triste et bien fiévreuse!.... Parce qu'elle te paraît toujours douce et tranquille, parce que ses yeux restent baissés constamment, parce que rien ne semble changé dans sa vie extérieure, ne crois pas qu'elle s'endorme dans son amour et qu'elle ne se révolte pas, tout au fond, de la cruauté de ta volonté....

—Oh! mon fils, comment me juges-tu?

—Tu m'as appris la franchise, mère, et je ne sais vraiment pas de quel autre nom je pourrais appeler tes décisions....

—Tu es dur pour moi, mon enfant.

—C'est que je trouve que tu n'es pas juste pour Modeste.

—Ne juge pas ta mère, mon fils.

—Je suis devenu un homme et un peu le chef de la famille. C'est à ce titre que je parle. Je répète donc, ma mère, ce que je te disais tout à l'heure. Surveille Modeste.... Prends garde qu'il n'arrive un grand malheur, un malheur irréparable!... et que seule tu aurais à te reprocher.

—Que redoutes-tu?

—Tout.

Il ne s'expliqua pas davantage.

Marceline avait beau essayer de se rapprocher de sa fille. Celle-ci la fuyait. Elle s'enfermait dans sa petite chambre dont les fenêtres, enguirlandées de fleurs, donnaient sur l'Oise. Sa mère frappait à sa porte. Elle ne répondait pas. Alors Marceline s'en revenait, le cœur serré.

Appuyée sur la balustrade, pâle, les yeux rouges, Modeste, à sa fenêtre, passait des heures entières à regarder vaguement l'eau couler, mystérieuse et profonde.

A quoi rêvait-elle?

Quelles pensées tragiques de désespoir traversaient son esprit?

Marceline ne la voyait presque plus, seulement aux heures des repas. Et il eût fallu être aveugle pour ne pas voir qu'il y avait du drame dans ces yeux, jadis si doux, de jeune fille.

Et ce drame, Marceline n'osait le comprendre.

—Mon Dieu! songeait-elle à mourir!...

Oui, c'étaient des idées de suicide qui s'agitaient dans ce cerveau désenchanté.

Puisque sa mère refusait son bonheur et puisqu'il était impossible de deviner les raisons de son inexplicable refus, elle mourrait, le suicide mettrait fin à tout.

Deux fois déjà, Marceline ayant été obligée de s'absenter, et Gérard étant hors de Creil, appelé par des malades, elle n'avait pas retrouvé Modeste en rentrant.

La seconde fois, elle l'avait cherchée partout. Puis l'idée,—l'horrible pensée lui était venue, que Modeste pouvait être le long de la rivière.

Morte, déjà peut-être, morte!

Elle y courut.

Modeste était assise tout près du bord, ayant presque les pieds dans l'eau, et ensevelie dans sa rêverie qu'elle n'entendit pas sa mère, cachée derrière des arbres, sur la rive.

C'était le soir. La campagne était déserte. Le soleil déclinait derrière les coteaux boisés, et déjà la forêt n'apparaissait plus dans le lointain que comme un énorme rideau sombre.

Tout à coup, Modeste se lève, passe lentement ses mains sur ses yeux.

Elle reste une seconde debout, puis elle fait un signe de croix.

—Robert! dit-elle, mon bien-aimé Robert!...

Elle s'élance; mais sa mère l'a prévenue, et c'est dans les bras de Marceline qu'elle tombe, et Marceline l'étreint de toutes ses forces, de peur qu'elle ne lui échappe.

Modeste la repousse; même elle la frappe sur les bras.

Elle est vraiment folle, à cet instant.

—Non, non, va-t-en, va-t-en!

—Malheureuse, malheureuse, qu'allais-tu faire?

—Je veux mourir.... Laisse-moi.... Je veux mourir....

—Modeste, Modeste, je t'en supplie! Tu ne me reconnais donc pas?.... Tu ne m'aimes donc plus?

—Non, je ne t'aime plus...... et c'est pour cela que je veux mourir.

—Ma pauvre enfant, reviens à toi....

Modeste continuait de faire des efforts pour échapper à sa mère. La colère, le désespoir doublaient ses forces. Et Marceline, paralysée par l'épouvante, ne la maintenait presque plus.

Modeste le voyait, redoublait d'efforts.

Elle avait un rire nerveux, tout en repoussant sa mère.

—Ah! ah! disait-elle.... je suis plus vigoureuse, va, et je mourrai, je mourrai et je ne penserai plus à rien.... Et ce sera ta faute.... et toute ta vie tu te reprocheras ma mort, et mon frère aussi te la reprochera.... Ah! ah! laisse-moi donc!...

Marceline, effarée, les yeux dilatés, ne la tenait plus que par une main, et elle sentait peu à peu cette main glisser dans les siennes sous les secousses répétées de la jeune fille.

Et celle-ci riait toujours:

—Ah! ah!

Déjà, elle était à demi penchée sur la rivière....

—Mon enfant, mon enfant, je suis ta mère, je t'en supplie.... au secours, au secours, à moi, cria-t-elle au comble de l'épouvante et de l'horreur.

—Laisse-moi donc, puisque tu ne m'aimes pas.

—Je t'aime, je te donnerai Robert puisque tu le veux, Modeste, je t'en supplie, mon enfant, je ferai tout ce que tu voudras.

—Adieu, adieu, ma mère....

Cette fois les deux mains se sont désunies.

Modeste a chancelé, est tombée, s'est relevée, puis d'un bond s'est élancée dans la rivière.

—Robert! dit-elle, Robert!

—A moi, au secours, ma fille se noie! crie Marceline.

Et elle roule évanouie sur la rive, si près que ses mains trempent dans l'eau et qu'un mouvement encore la ferait rejoindre sa fille.

Mais un homme se précipite auprès d'elle.

C'est Gérard. Il vient de rentrer. Il a interrogé la domestique. Il a tout deviné. Il est accouru sur la rive et il a tout vu.

Il se jette dans l'Oise, plonge et ramène Modeste, demi-morte, qui ne remue plus, qui a les yeux fermés, qui ne respire plus.

Il la transporte chez lui.

Marceline, qui revient à elle, le suit en chancelant.

Elle ne sait plus trop ce qui s'est passé.

Les idées sont encore troubles en son cerveau.

Et tout en courant, tout en emportant son précieux fardeau, Gérard, désolé, répète:

—Tu vois, mère, tu vois, je te l'avais dit.... c'est le malheur que je t'annonçais.... Il fallait prendre garde....

Elle baisse la tête. Elle ne répond pas. C'est sa faute. Elle s'en accuse intérieurement.

Mais c'est fini. Elle est vaincue. Elle ne résistera plus. Puisque son secret a failli tuer sa fille, elle se résout à ne plus le garder. Mais quelle souffrance! Quelles angoisses!

Gérard soigne sa sœur. Il fait revenir à elle. Heureusement elle n'est pas restée assez longtemps sous l'eau pour que l'asphyxie fût complète. Elle ouvre les yeux. Elle respire. Elle est sauvée.

Et, quand elle reprend connaissance, elle trouve à ses pieds Marceline qui pleure à chaudes larmes, et Gérard qui sourit, en serrant ses mains.

—Mon enfant, murmure Marceline, ma pauvre et chère enfant!

—Pardon, mère, pardon!

—Oh! chère enfant, c'est moi qui, au contraire, implore ton pardon.

Sa fille lui tend les bras. Elles s'étreignent et mêlent leurs larmes.

Et Marceline, tout en la caressant, tout en lui essuyant ses pleurs:

—C'est fini, ne te désoles plus, tu aimes Robert, Robert t'aime. Tu seras sa femme, je te le promets.

—Oh! mère, mère, que tu es bonne, dit-elle, en cachant sa jolie tête dans le sein de Marceline.

Marceline soupire.

Un pressentiment l'assiège. Tout n'est pas fini, dans sa vie d'angoisses. Elle le sait, car elle arrive au plus terrible moment de sa vie! Mais ce n'est plus pour elle qu'elle craint l'avenir, c'est pour sa fille.

Et son cœur est serré, serré comme à l'approche d'un malheur.

TROISIÈME PARTIE.

LA MARE AUX BICHES.

I

Daguerre et Beaufort étaient, quelques jours après, dans l'étude d'un notaire de Creil, Me Parlanget.

Beaufort ne voulait pas garder la forge plus longtemps.

Il avait l'intention de liquider et de vendre aussitôt qu'il aurait fait face aux dernières échéances.

Il l'avait dit à Daguerre quelque temps auparavant:

—Tu as tort de ne point retirer ton apport, puisque je t'en laisse le moyen. Dans quelques jours, il ne sera plus temps.

Et le jour était venu de la dissolution de leur société.

Daguerre, les yeux emplis de haine, de rage se demandait:

—Que vais-je devenir?

Et dans son cerveau passaient de folles et redoutables pensées.

Recommencer la vie une seconde fois lui paraissait impossible. Il n'avait pas assez d'énergie et de haute vertu pour cela. Et il en était arrivé à ce point de surexcitation, où les projets les plus odieux, qui eussent paru épouvantables en d'autres moments, semblent presque naturels.

Depuis longtemps déjà il rêvait:

—Comment sortir de là? que faire.... Le hasard ne m'offrira donc pas une occasion, à moi qui ne suis retenu par aucun scrupule?

La conversation avait été longue chez Me Parlanget.

Blême, Daguerre avait écouté s'agiter devant lui ces questions d'intérêt comme s'il y avait été étranger.

De temps à autre, Beaufort ou le notaire se retournant vers lui, demandaient son avis, le questionnaient sur un détail, enfin sollicitaient son attention.

Il les regardait d'un air égaré, d'un air de folie et ne répondait pas.

A ce moment, on frappa à la porte du cabinet de Me Parlanget.

—Entrez! dit le notaire.

Un clerc se montra, salua poliment et dit à son patron:

—C'est M. Louis Valognes....

—Priez-le d'attendre un instant. Je suis à lui dans quelques minutes.

Mais Beaufort l'interrompit et se levant:

—Au contraire, faites-le entrer. Nous en avons fini ensemble.

Me Parlanget fit un signe au clerc qui attendait.

Celui-ci sortit et immédiatement Valognes entra.

Il serra cordialement les mains aux trois hommes.

—Je tiens à votre disposition, M. Valognes, lui dit le notaire, les quatre cent cinquante mille francs produits par la vente de votre fabrique de Saint-Denis.

—Je venais justement vous entretenir de cette affaire. J'aurai besoin d'une partie de cette somme dans quelques jours et et si je puis l'emporter aujourd'hui....

—Rien de plus facile. Mais n'est-ce pas inutile d'avoir chez vous, à la Novice, une somme aussi importante?.... Le château est isolé, chez moi, il n'y a rien à craindre.

—J'y ai bien songé, dit Valognes avec tristesse, mais je puis vous dire pourquoi il me faut cette somme, sinon tout entière, du moins la moitié. Mon fils Robert a envie de quitter la France et de s'en aller visiter le monde. Il restera absent pendant quelques années.

—Il vous quitte! fit Beaufort.

—Chagrin de cœur. Il est désespéré, ce pauvre garçon. Et je crains l'air de France pour lui, s'il y reste plus longtemps. Alors je lui ai dit: "Pars, cours les aventures, voyage en Asie, en Afrique, dans les Indes. Pars, dépense de l'argent plus haut que la tête, mais quand tu reviendras, sois guéri." C'est argent me servira à opérer pour lui des dépôts chez quelques banquiers, partout où il voudra se rendre. Et je ne calcule pas. Toute ma fortune s'il le veut, pourvu qu'il me revienne l'âme tranquille.

—Je vous compterai donc tout à l'heure ces quatre cent cinquante mille francs, mon cher monsieur Valognes, dit le notaire. Mais puisque vous êtes à Creil, me ferez-vous l'amitié de dîner ce soir avec moi, sans cérémonie?

—Je veux bien. Cela me distraira. Je ne suis pas gai. Ma seule joie, c'est mon fils. Et il faut qu'il se soit mis en tête d'être amoureux! Ah! les enfants! les enfants!

—Et vous, monsieur Beaufort, vous serez des nôtres, n'est-ce pas, avec M. Daguerre?

Beaufort accepta, remerciant le notaire.

Daguerre secoua la tête et répondit d'une voix sourde:

—Moi, non, merci!.... Mille regrets, monsieur Parlanget....

Le notaire insista.

—Non. J'ai des affaires qui m'appellent ailleurs.

Et brusquement, il sortit, sans prendre congé, sans saluer, laissant ceux qui étaient là stupéfaits de cette incartade.

—Qu'est-ce qu'il a donc? interrogea Valognes.

—Des soucis d'intérêts. Je cède mes forges. Il a perdu, bien malgré moi, au dépit de mes conseils, de mes avertissements, les quelques mille francs qu'il possédait. Il est ruiné.

—Et vous, monsieur Beaufort?

—Oh! moi! un moment de gêne assez pénible, voilà tout. Mais que m'importe. La misère même ne m'effrayerait pas.

Daguerre était sorti.

Il chancelait dans la rue, comme si brusquement il venait de s'enivrer.

Il se parlait à lui-même, par phrases entrecoupées, sans suite; ses yeux étaient sombres, ses mains s'ouvraient et se fermaient. Tantôt il s'arrêtait, tantôt il repartait, d'un pas saccadé.

—L'horrible pensée! L'horrible pensée!... murmurait.....

Il erra pendant des heures dans les rues de Creil, ne sachant même pas où il allait, ne s'occupant pas du temps qui s'écoulait.

Tout à coup, au détour d'une rue, il se heurta contre un passant.

—Eh! que diable! fait une grosse voix.

Et aussitôt, la voix changeant de ton, se faisant rieuse:

—C'est M. Daguerre.... Vous avez failli me renverser!

Daguerre lève la tête et frémit de tout son corps. Ses yeux se dilatent. Ce sont les yeux d'un criminel ou d'un fou.

—Vous! dit-il. Vous!

C'est Louis Valognes. Il continue de rire.

—Eh bien, oui, c'est moi, pourquoi me faites-vous de pareils yeux? Qu'est-ce qu'il y a d'extraordinaire à me rencontrer?

—Rien, oh! rien....

—Vous m'avez vu, il y a une heure.... Vous ne me croyez pas mort, je suppose!

Daguerre frissonna de nouveau, puis s'éloigna la tête basse.

Et Valognes le regarde partir en haussant les épaules.

—Pauvre homme! Ruiné..... Enfin, rien à faire....

Tout à coup il le voit revenir.

Daguerre lui demande, en souriant, d'un air craintif:

—Vous n'avez pas peur des mauvaises rencontres, le soir, en rentrant à La Novice avec une si grosse somme?....

—Oh! j'ai le poignet solide, et je suis bien armé.

Daguerre n'en dit pas plus. Cette fois, il s'en va.

—Il est fou, ma parole! se dit Valognes.

Mais Daguerre ne rentre pas encore chez lui! Une fièvre intense le surexcite. Et il ne se parle plus tout haut, maintenant. Sa pensée s'est concentrée sur un seul point. Il a une idée fixe.

Ce n'est que dans l'après-midi qu'il rentre chez Beaufort. Il s'enferme chez lui.

Son visage est d'une pâleur singulière.

Evidemment, il se livre un combat mortel dans ce cœur d'homme.

A chaque instant, il regarde sa montre, sa main tremble violemment. Il regarde sa montre mais ne voit pas l'heure. Il est trop préoccupé. Il pense à autre chose.

Il va à la fenêtre, appuie son front brûlant contre les vitres pour le rafraîchir.

Le moindre bruit, dans la maison, le fait tressaillir.

Il se dit, cette fois, très haut:

—Quatre cent cinquante mille francs.... Une fortune!!

Il va s'asseoir dans un fauteuil et ses doigts se crispent dans ses cheveux. Il réfléchit.

Tout à coup, il se lève, sort de chez lui, monte chez Beaufort.

Mais au moment où il va entrer, il s'arrête. Il entend des voix qui partent du cabinet de son ami: une voix d'homme, celle de Pierre,—une voix de femme qu'il ne reconnaît pas tout d'abord, qui ne lui semble pas complètement inconnue pourtant et qui le frappe comme si elle lui rappelait quelque vieux, très vieux souvenir.

Quelques mots qu'il entend éveillent son attention.

Déjà sa main était sur la porte pour ouvrir.

Il retire la main, retient sa respiration, penche la tête et écoute.

Et aux premiers mots qu'il entend, il lui faut toute son énergie, tout son sang-froid pour ne point laisser échapper un cri d'épouvante et de stupeur.

(A suivre.)